

AH.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°97-582 DU 19 NOVEMBRE 1997

portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de l'Office de gestion du Stade
de l'Amitié (OGESA)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 94-009 du 28 juillet 1994 , portant création, organisation et fonctionnement des
Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996, portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la
République et des Ministères ;

VU le Décret N° 97-47 du 14 février 1997, portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;

VU le Décret N° 96-423 du 30 septembre 1996, portant approbation des statuts de l'Office
de Gestion du Stade de l'Amitié ;

SUR proposition du Ministre de la jeunesse, des Sports et des Loisirs ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 octobre 1997 : .../...

DECRETE :

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Office de Gestion du Stade de l'Amitié :

- Monsieur AKPAKI Julien, Représentant du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Monsieur ASSILAMEHOU Christophe, Représentant du Ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Monsieur SANRIGUI Chabi I. , Représentant du Ministre des Finances ;
- Monsieur LAOUROU Martin, Représentant du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- Monsieur MAMADOU DJAUGA Taïrou, Représentant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Monsieur ADJAHOU Guillaume, Représentant du Ministre de la Culture et de la Communication ;
- Monsieur GOUTON Gaston R. , Représentant le Personnel de l'Office de Gestion du Stade de l'Amitié ;
- Monsieur MINAVOA V. Julien, Représentant les usagers ;

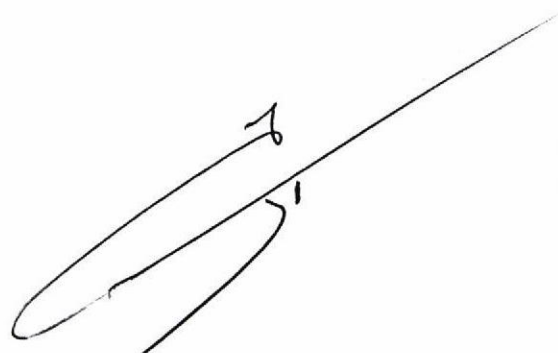
Article 2 : Monsieur AKPAKI Julien est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office de Gestion du Stade de l'Amitié (OGESA) ;

.../...

Article 3 : Le Présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

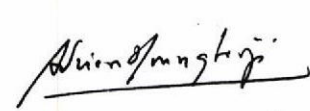
Fait à Cotonou, le 19 novembre 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



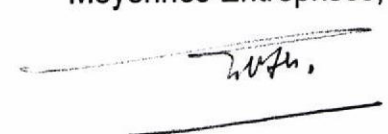
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.-

Le Ministre de l'Industrie, des Petites et
Moyennes Entreprises,



Félix ADIMI.-

Le Ministre de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs,



Zinsou Damien Modéran ALAHASSA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 PM 4 MJSL 4 MIPME 4 AUTRES
MINISTERES 14 SGG 4 DGBM -DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 8 JO 1.